Lettre d'information de
MARNEetGONDOIRE n°33 21 octobre 2016

Éditorial

L'autopartage, un service innovant

Les stations d'éco-mobilité où l'on peut recharger son véhicule électrique ou en emprunter un correspondent aux nouveaux usages de l'automobile, plus en phase avec le développement durable et facilitant les déplacements à la carte des habitants ou de ceux qui se rendent en transports en commun dans notre secteur. C'est aussi un modèle intéressant car il réunit un opérateur privé, un aménageur public, trois communautés d'agglomération et de nombreuses communes pour un service innovant.

Jean-Paul MICHEL

LA VOITURE ÉLECTRIQUE PREND PRISE

Ce sont désormais 73 stations de recharge pour véhicules électriques qui sont disponibles dans les communautés d'agglomération Paris-Vallée de la Marne (dans la partie ex Val Maubuée) Marne et Gondoire (22 stations) et Val d'Europe. Parmi celles-ci, 16 disposent de véhicules disponibles pour des locations courte durée, dont 7 en Marne et Gondoire.

Zoom sur l'autopartage en page 2

Carnetin

LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ ENGAGÉ

Avant projet

Les études pour la maison de santé sur le site Saint-Jean à Lagny avancent. Le cabinet d'architectes A-Concept a été sélectionné en juin et le permis de construire va être déposé courant novembre. L'option d'une démolition totale des ateliers techniques de l'ancien hôpital et la reconstruction d'un nouveau bâtiment sur l'emplacement ainsi libéré a finalement été adoptée. Les travaux débuteront l'année prochaine. Cet équipement visant à pallier la diminution du nombre de cabinets médicaux dans le secteur pourra ouvrir en 2018. La maison de santé réunira sur deux niveaux médecins généralistes et autres professionnels de santé constitués en association.

NOUS AVONS TESTÉ

La voiture électrique en auto-partage

Nous sommes partis jeudi en électron libre par monts et par vaux de Marne et Gondoire.

Andrews, de la société Clem' me remet les clefs

Ambiance premium à bord !

Patrick Taupin-Gardin, adjoint au maire de Carnetin

D'abord, rester chez soi et s'abonner en ligne sur www.clem.mobi en saisissant entre autres indications son numéro de permis de conduire. Je reçois un mail de confirmation pour définir mon mot de passe. Je peux maintenant choisir une station. Allons-y pour Carnetin où il est indiqué qu'il y a une Nissan Leaf. Un code m'est envoyé par SMS, que je devrai saisir sur place. En route vers le futur !

Arrivé à Carnetin, surprise ! Ça papote devant la station. Un élu, l'opérateur Clem', Epa Marne et mon collègue Patrick sont là. C'est trop d'honneurs, les amis ! En fait, la station est réceptionnée par la communauté d'agglomération et la commune. Je vais benoîtement taper mon code sur la borne. Il suffit alors de récupérer les clefs et de débrancher le véhicule. «Félicitations, vous êtes le premier utilisateur !» me dit Patrick Taupin-Gardin, adjoint au maire. Andrews, chef de projet de Clem' monte ensuite avec moi dans le véhicule pour m'observer lire la notice simplifiée. Il veut savoir si elle est claire et il semblerait que j'ai l'air du cobaye idéal... Bon, prenons un air intelligent. Presser le bouton ON tout en appuyant sur le frein. Une mélodie retentit et tout s'illumine. 153 km est affiché. C'est l'autonomie de la batterie, chargée à plein. «Ici, il vaut mieux compter 130 km car il y a de l'autoroute.» me dit Andrews. Et si je mets la climatisation ? « Comptez environ 5 km de moins». Ça devrait aller. Ensuite, mettre le «paddle» sur R pour reculer et D pour avancer. Eh, oui ! Une voiture électrique n'a pas de boîte de vitesse. J'allais oublier de desserrer le frein à main. Mais il est où ? Ah ! C'est un frein à pédale. C'était le piège. Andrews est satisfait, j'ai passé le test. Bon, allez, tout le monde dehors, j'ai de la route, moi ! Première étape de mon rallye : descendre

jusqu'au bas de Thorigny, longer la voie ferrée, remonter dans Dampmart puis tracer une boucle jusqu'à Lesches. Quel confort ! Sellerie cuir, climatisation automatique, régulateur de vitesse, impression d'en avoir toujours plus que nécessaire sous la pédale... Je suis le roi de la route. Ou plutôt le citoyen de la route. «Zero emission» c'est écrit en gros sur la voiture. Je ne pollue pas un gramme d'air. Je longe la base de loisirs la conscience en paix dans un silence monacal... Encore que les pneus et le vent fassent un peu de bruit. C'est qu'on devient vite exigeant dans une voiture de ministre. Il paraît d'ailleurs que ce véhicule faisait partie de la flotte constituée pour la COP 21. Chalifert, premier relevé. 19 km parcourus, 23 km d'autonomie perdus. Montévrain-bourg, Lagny par le bois de Chigny, Gouvernes. Nouveau point d'étape : 9 kilomètres réellement effectués, 14 «consommés». Rentilly, Collégien, Bussy-Saint-Georges, Jossigny : 11 kilomètres, 23 consommés. Je prends ensuite l'autoroute A4 à Val d'Europe puis l'A104 et revient à mon point de départ à Carnetin, soit 23 kilomètres. J'en ai consommé 34 en autonomie. Pas énorme pour de l'autoroute. Au final, j'ai donc parcouru 64 kilomètres et perdu 97 kilomètres d'autonomie. Notons que je n'avais pas activé le mode Éco. La conclusion est que même si vous dépassez l'estimation fournie par le véhicule, vous pouvez sillonner le secteur sans aucun souci. Je retape mon code et sors le câble de la borne pour recharger le véhicule. Il ne me reste plus qu'à remettre les clefs dans la borne. Patatras ! Le portillon de celle-ci s'est refermé. Mon portable est déchargé (lui) je ne peux pas appeler l'assistance. Que faire ? La mairie est juste à côté. Je peux enfin y joindre Clem' qui me dicte un code pour rouvrir la borne. Ouf ! Merci la mairie !

Montévrain

Pomponne

Collégien

Thorigny

Lagny

Ci-dessus, quelques stations équipées de véhicules. La plus prisée est Montévrain RER. Certaines ont aujourd'hui des Nissan Leaf. Réservations sur www.clem.mobi

Où en est-on ?

L'autopartage est une initiative lancée en 2013. 3 stations ont été mises en service dans notre communauté d'agglomération fin 2014. Depuis, 35 autres ont été installées dans toutes les communes hormis Chalifert, Conches, Dampmart et Gouvernes. 7 proposent aujourd'hui des véhicules en auto-partage à Thorigny, près des mairies de Collégien, Carnetin, Lagny et Pomponne et des gares RER de Montévrain et Bussy-Saint-Georges. 15 autres stations proposent pour l'instant uniquement de la recharge mais de nouveaux véhicules devraient être livrés début 2017. 16 stations sont aménagées mais pas encore ouvertes, soit au total 38 stations en Marne et Gondoire. La communauté d'agglomération est gestionnaire des stations et Clem' a en charge les véhicules et le service d'autopartage.

Autopartage

- Frais de gestion : 4 euros par mois (uniquement les mois d'utilisation du service)
- Utilisation : par tranches d'une demi-heure au prix de 7 euros pour la première heure, puis dégressif jusqu'à 1 euros de l'heure (24 heures : 45 euros).

Recharge

- Frais de gestion : 4 euros par mois (uniquement les mois d'utilisation du service)
- Utilisation : 50 centimes pour 30 minutes de charge

Pour des vacances à vélo

Le service gratuit de prêt de vélos à la demi-journée est à nouveau ouvert tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30 durant les vacances de la Toussaint devant le centre aquatique (rue Jean Mermoz à Lagny) au local des mobilités (4, rue du chemin de fer à Lagny) et au Parc de Rentilly (Bussy-Saint-Martin).
Au Moulin Russon (rue du lavoir, Bussy-Saint-Georges) le service est ouvert le mercredi de 14 h à 17 h et le dimanche de 15 h à 18 h.
Jusqu'au mercredi 2 novembre. Présenter une pièce d'identité. Quelques vélos enfants disponibles. Possibilité de réserver au 01 64 33 26 35.

Vers une commande publique mutualisée

Lundi, Anaïs Rosalie-Chrétien a pris ses fonctions de Responsable de la commande publique mutualisée. Ce poste répond aux besoins de la communauté d'agglomération qui est engagée par un nombre croissant de marchés publics, 131 actuellement.
Michelle Adam, jusqu'alors seule gestionnaire des marchés publics à Marne et Gondoire, intègre ce nouveau service qui devrait être prochainement partagé avec les communes. «Le but est d'offrir aux communes, en particulier celles qui n'ont pas de service spécialisé, une facilité de gestion de leurs propres marchés» explique Anaïs Rosalie-Chrétien. Un service commun qui répond à un besoin de sécurisation juridique au regard de l'évolution régulière du code des marchés publics.
Au-delà de ces aspects réglementaires, l'enjeu est aussi de parvenir à une véritable politique d'achat fondée sur l'idée que «l'on achète mieux ensemble». «Les groupements de commandes, qui dans certains domaines permettent de profiter d'un effet volume seront facilités» note Guillaume Hubelé, directeur général adjoint de Marne et Gondoire.
Une politique d'achat qui passe aussi par une évolution des pratiques. Christian Robache, vice-président en charge de la mutualisation, le déclarait dans nos colonnes en mars dernier : «La mise en place d'un service achat nous permettrait de véritablement négocier les prix, ce qui ne se fait que peu aujourd'hui : on demande plusieurs devis, mais on ne négocie pas. Or, il y a là de véritables négociations à faire, qui permettent de redéployer les crédits vers les politiques prioritaires.»
Anaïs Rosalie-Chrétien pourra faire parler son expérience dans ce domaine puisqu'elle a occupé la fonction d'acheteur au niveau régional chez Poste Immo, filiale foncière de La Poste avant de devenir reponsable des achats mutualisés pour les différentes entités du bailleur social ICF habitat.

Lancement de consultations d'entreprises pour établir les marchés suivants :

Eaux pluviales et assainissement

• Surveillance, entretien et petites réparations des ouvrages de régulation des eaux pluviales placés sous la responsabilité de Marne et Gondoire, notamment 58 bassins. Montant annuel maximal : 250 000 euros hors taxes.

• Mise en conformité des réseaux de la rue Mattar à Carnetin et de la rue de Carnetin à Thorigny (sur 700 mètres, 2e trimestre 2017 pour 6 mois).

• Mise en conformité des réseaux d'assainissement de la rue du Champ Tortu à Lagny (sur 200 mètres, mi-mars 2017 pour 2 mois).

• Création de réseaux d'eaux pluviales à Thorigny (sur 200 mètres rues de Dampmart et de Claye et 38 branchements rue Victor Hugo, printemps 2017 pour 4 mois).

Éclairage public et feux tricolores

Entretien de l'éclairage public et des feux tricolores dans tous les sites et axes sous responsabilité de Marne et Gondoire. Montant annuel maximal : 500 000 euros hors taxes.

Bibliothèques

Fourniture de livres pour les huit bibliothèques gérées directement par Marne et Gondoire. Montant annuel maximal : 134 000 euros.

Agence des espaces verts de la région Île-de-France

AEVinfo

La forêt des Vallières sourit aux chauves-souris

Un article spécial halloween de l'AEV

La forêt des Vallières (Thorigny, Carnetin, Dampmart) abrite une population importante de chauves-souris qui y apprécient ses sous-bois ou, selon les espèces, ses anciennes carrières souterraines (gypse, albâtre). 14 des 20 espèces présentes en Île-de-France y sont récencées ; certaines menacées régionalement (comme le murin de Daubenton, le grand murin et la sérotine) mais aussi trois espèces vulnérables au niveau national (murin de Bechstein, noctule et pipistrelle de Nathusius). Un bilan encourageant alors que la population des chiroptères («qui volent avec les mains») est en régression en France.

Régulateurs de la nature (mangeurs d'insectes) ces animaux protégés sont un atout pour la biodiversité. L'AEV, aménageur et gestionnaire de la forêt, s'applique donc à y maintenir leur présence. Les installations de sécurisation des carrières permettent déjà leur passage, notamment les grilles posées au-dessus d'anciens puits d'aération. Avec le même objectif, des barreaudages vont remplacer les murs de parpaings fermant les entrées de tunnels et des enclos grillagés vont être installés au-dessus des failles.

Enfin, rappelons que «la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel» est interdite (arrêté du 23 avril 2007 relatif à la protection des mammifères terrestres).

La forêt des Vallières

Le grand murin, une petite bête des carrières